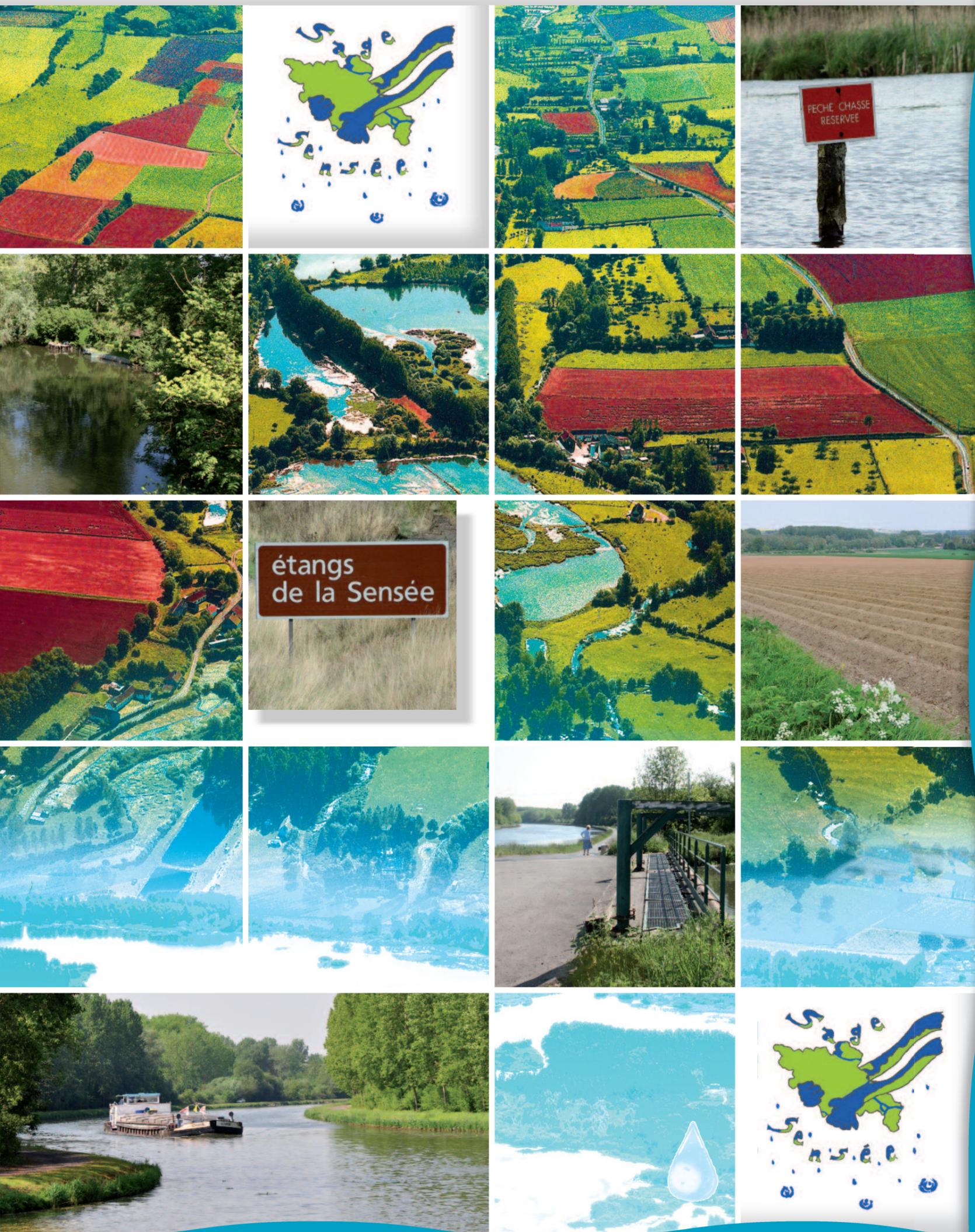


la gazette de la Sensée

N° 24
DÉCEMBRE 2012



Charles Beauchamp, le président de l'Institution interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée et les membres du bureau, Sylvie Labadens, Martial Stienne et Julien Olivier ont de plus en plus le sentiment d'être des « précurseurs ». Avec la présentation de l'étude hydraulique globale dans les différents territoires concernés par le Sage de la Sensée et notamment auprès des EPCI, Établissements publics de coopération intercommunale, ils sont en train de frayer la voie à un véritable mouvement de « remise en forme » du bassin-versant de la Sensée. Un mouvement en profondeur, au propre comme au figuré, l'étude hydraulique ayant ramené dans ses filets une liste de propositions d'actions susceptibles de pallier les problèmes et dysfonctionnements de la vallée. La liste est désormais dans le camp des intercommunalités à qui revient la mise en œuvre des travaux, conformément aux décisions unanimes du Comité de Rivière Sensée du 22 décembre 2000. Conscients d'aborder un tournant dans l'histoire du Sage, ils sont aussi des « précurseurs » en allant au-devant des élus locaux, en leur apportant les outils; ils sont prêts à les soutenir pour entrer dans le vif. « L'étude hydraulique, c'est aussi la base de travail du Sage », précise l'Institution. Ce Sage de la Sensée qui est entré dans la phase « rédaction de l'état initial » avec une validation prévue pour le début de l'année 2013, accompagnée du diagnostic, des tendances et des scénarii. L'Institution espère que cette nouvelle année verra les communautés de communes et d'agglomération « s'emparer » des travaux envisagés... Le financement restant le principal embête sur la voie de la « remise en forme » de la Sensée. Et Charles Beauchamp a soulevé le problème de la priorisation des territoires pour le versement des aides de l'Agence de l'Eau – elle vient d'élaborer son 10^e programme d'intervention (2013-2018). Pour répondre à la demande de la DCE, Directive Cadre européenne sur l'Eau, certains territoires, comme le Sage de la Sensée pourraient voir leurs demandes repoussées parce qu'ils ne seront pas jugés prioritaires... Charles Beauchamp n'a pas voté ce 10^e programme. Les « précurseurs » ne baisseront pas les bras.

LA GAZETTE DE LA SENSÉE – N° 24 – DÉCEMBRE 2012



La théorie en attendant

Certains ont trouvé le temps long mais il fallait bien ces huit années, de 2003 à 2011, pour mener à bien l'étude hydraulique globale, la « grande affaire » du Sage de la Sensée au cours de la première décennie du 21^e siècle. Huit ans dont au moins la moitié pour accumuler sur le bassin-versant de la Sensée les indispensables données sur les débits, les niveaux des cours d'eau et de la nappe au fil des saisons. Une longue étude confiée au bureau Hydratec et à ses sous-traitants, suivie de près par un comité de pilotage comprenant les élus de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée (le maître d'ouvrage) et des techniciens (Agence de l'Eau, conseils généraux, etc.) afin d'apporter régulièrement analyses et expertises. Une étude d'envergure qui aura coûté plus de 900 000 euros, financés par l'Agence de l'Eau (60 %) et la Région (20 %), et c'est à Féchain - commune « traversée par 2,5 kilomètres de Sensée et concernée par 650 HLL (habitations légères de loisirs) soit autant que de logements en dur » a rappelé le maire Alain Wallart -, que la Commission locale de l'eau du Sage de la Sensée a pris connaissance, le 3 octobre dernier, des grandes lignes des différents rapports, des travaux recommandés... Charles Beauchamp, président de l'Institution, a souligné « l'importance de cette réunion », revenant rapidement sur les « origines » de l'étude qui remontent au 22 décembre 2000 avec le Comité de rivière conscient de la nécessité d'en savoir plus sur le fonctionnement hydraulique du bassin-versant (727 kilomètres carrés, 134 communes du Nord et du Pas-de-Calais) pour résoudre un nombre certain de problèmes : défaut d'alimentation de la rivière Sensée aval (qui n'existe pratiquement plus au départ d'Arleux), dégradation de la qualité des cours d'eau, inondations et coulées de boues, augmentation des prélèvements dans la nappe sans connaissance précise de ses capacités...



Réalimenter la rivière Sensée aval à partir du canal de la Sensée serait la solution légitime, les VNF ayant donné un accord de principe.

1

SAINT-LÉGER PROTÉGÉE - La présentation de l'étude globale s'est « courue » sous la conduite d'Aurélien Lepaillier et Émelyne Huck. Première « station » à Saint-Léger, commune terriblement marquée par une forte inondation avec coulée de boues le 11 mai 2000 (60 à 100 mm d'eau en un peu plus d'une heure, « une vague de 1,80 mètre » selon des témoins). Dès 2004, une action a été menée à partir d'un site pilote de 1 170 hectares, tout à fait adoptable et adaptable sur le reste du bassin-versant de Saint-Léger et de la Sensée, afin de réduire le ruissellement et l'érosion sur les terres agricoles – sources de l'envasement des cours d'eau. Hydratec a envisagé une mainmise hydraulique pour organiser et réguler les écoulements : bassins de retenue des eaux, petits fossés d'absorption, haies, reconstitution du lit de la Sensée. Impact foncier : 29 hectares, coût des travaux : 1,4 million d'euros. Cette « étape 1 » illustre pour Charles Beauchamp « la réussite du processus que le Sage souhaite mettre en œuvre », en quelque sorte l'action après les réactions, deux communautés de communes (Région de Bapaume et Sud Arrageois) ayant d'ores et déjà planté des kilomètres de haies.

2

PIÉZOS SANS HAUTES EAUX -

La 2^e étape fut celle du « tableau de bord » avec piézomètres et autres stations hydrométriques alimentant les réseaux de mesures, de 2005 à 2009, fournissant une quantité de données intéressantes (niveaux de nappe de la craie, qualité physico-chimique des cours d'eau, débits, etc.); les techniciens regrettant toutefois de ne pas avoir pu observer de hautes eaux – qui « heureusement » pour élus et habitants n'ont pas touché le bassin-versant -, susceptibles de fournir des relevés sans doute très différents.

3

MAUVAISES NOTES - La 3^e étape a duré un an (2008-2009). Il s'agissait d'étudier le fonctionnement hydraulique et hydrogéologique du bassin-versant de la Sensée à partir des données mesurées, en clair de « comprendre le système » et ses réactions face aux précipitations, à l'exploitation de la nappe (21 millions de mètres cubes prélevés chaque année)... Comprendre tout en diagnostiquant l'état des cours d'eau, en « caractérisant » les échanges (très complexes) entre rivières, étangs, canaux et la nappe de la craie. Le cabinet et ses consultants ont enquêté auprès des communes, des associations pour recenser les problématiques liées à l'eau; ils sont allés sur le terrain – 78 kilomètres à pied – prendre le pouls des cours d'eau. Les résultats ne sont pas fameux : qualité des habitats aquatiques faible à très faible, qualité physico-chimique passable, état de la ripisylve (végétation sur les rives) moyen à mauvais, qualité IBGN (indice biologique normal globalisé) passable sur la Sensée amont et médiocre sur la Sensée aval. Ce « constat négatif généralisé » s'explique par les travaux hydrauliques anciens, les rejets domestiques non assainis. La main de l'homme parfois lourde a laissé des traces.

4

PAS DE DÉBIT SANS NAPPE

Les membres de la Commission locale de l'eau du Sage de la Sensée réunis à Féchain ont assurément froncé les sourcils en suivant

la 4^e étape... très ardue avec ses modélisations. Modélisation : « mise en équation d'un phénomène complexe permettant d'en prévoir les évolutions »

dit le dictionnaire. Le cabinet Hydratec a dompté ses logiciels et modélisé 45 kilomètres de cours d'eau, trois crues (mars 1995 et mars 2001 après de longues pluies hivernales, août 2008 lors d'un gros orage) pour décrire les temps de propagation, les zones de débordement (concentrées en bordure des plans d'eau), les brusques variations locales du niveau d'eau (dues aux « apports brutaux d'eaux pluviales urbaines »). Enseignement de taille de la modélisation hydraulique : l'alimentation par la nappe est prépondérante sur le territoire. 1 % de la pluie ruisselle à la surface du sol; 10 % cheminent en subsurface en hiver; 89 % s'évaporent, sont utilisés par les plantes et alimentent la nappe. Plus de la moitié du débit des rivières (Cojeul, Sensée amont, Trinquise, Hirondelle, Sensée aval entre Féchain et Bouchain) provient de cette nappe. Deux simulations, des tests, à savoir l'arrêt des prélèvements sur le territoire du Sage (53 000 mètres cubes par jour en 2005 dont 71 % pour l'alimentation en eau potable, 19 % pour l'industrie et 10 % pour l'agriculture) et la mise en place d'un nouveau champ captant à Hamblain-les-Prés, mettent en évidence « de fortes incidences des prélèvements en eaux souterraines sur les débits et les écoulements des cours d'eau du bassin-versant ».



et les travaux pratiques



Globalement, la qualité des habitats aquatiques est faible à très faible même si certains secteurs sont en meilleure santé.



Les barrages perturbent la circulation piscicole, le transport sédimentaire et la qualité des habitats. Leur aménagement est nécessaire.



5

ASSAINIR, ASSAINIR

L'assemblée attendait avec impatience l'arrivée de la 5^e étape et ses propositions d'actions! Hydratec fait émerger cinq axes d'intervention. Site par site, une liste de travaux de restauration écologique du milieu a été dressée. Longue liste allant du simple faucardage aux plus spectaculaires « reméandremets » (sur l'Agache, le Trinquise) en passant par les indispensables replantations (mais gare aux peupliers!). L'étude hydraulique globale inciterait également le Sage à déconnecter les étangs du lit mineur des cours d'eau et permettre un « auto-curage »! Quid du curage d'ailleurs? Il ne résout pas la problématique de l'envasement selon les spécialistes; presque tous les marais et étangs sont pourtant impactés avec une épaisseur moyenne de sédiments de 0,5 à 1 mètre (1,10 à 2,35 dans le décanteur de Tortequesne). Charles Beauchamp a une position plus tranchée: « *On devra extraire les milliers de mètres cubes de vase afin de permettre aux activités de loisirs, chasse et pêche, de perdurer et aux étangs d'être sauvegardés.* » Le coût de la restauration écologique serait de 4,8 millions d'euros; une bonne reconquête ne pouvant absolument pas se priver « de la mise en place de systèmes d'assainissement en bonne et due forme ». Autre axe d'intervention: la limitation des inondations par débordement, ruissellement, remontée de nappe, avec priorité donnée à l'étude de la gestion des eaux pluviales urbaines, sans oublier la réfection ou l'automatisation des trois principaux ouvrages hydrauliques de la vallée: barrage de Lécluse, seuil du pont des Prussiens à Arleux, barrage de Bouchain. Capitale sera la protection de la ressource en eau, avec une nécessaire concertation entre Sage: il s'avère que le bassin-versant hydrogéologique de la Sensée est plus grand que le territoire de son Sage... et touche Scarpe Aval! Remarquable serait la réalimentation de la Sensée aval en trouvant le bon débit, avec prise d'eau dans le canal de la Sensée (au niveau du siphon de Oisy-le-Verger). Dernier axe d'intervention: le devenir du réseau de mesures? L'idéal serait d'attendre cette fameuse période de hautes eaux que le cabinet Hydratec n'a pas connue durant ses trois années et demie de mesures. Au final, une priorisation des interventions place en tête la mise en place de systèmes d'assainissement (bonne nouvelle venue de la CAD: 400 HLL seront raccordées aux réseaux d'assainissement en 2013) devant la restauration écologique, la gestion de la ressource...

Les propositions d'actions pèsent plusieurs millions d'euros. Or, le Comité de rivière du 22 décembre 2000 avait été limpide sur la question: l'Institution interdépartementale se chargeait de l'étude hydraulique globale, les EPCI – Établissements publics de coopération intercommunale – assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux. Des EPCI qui depuis 2000 tirent la langue, voyant leur situation financière virer au rouge pour ne pas dire s'envaser. « *La première mission des élus de l'Institution est de respecter la décision du Comité de rivière et de rencontrer les acteurs locaux avec les conclusions de l'étude afin de commencer à réfléchir collectivement à la suite* » a conclu Ch. Beauchamp à Féchain. L'Institution compte sur le soutien des Départements, de la Région voire de l'Europe; elle espère de la part de l'Agence de l'Eau – principal financeur – des subventions allant jusqu'à 80 % du montant final dans le cadre de travaux de restauration des milieux naturels... Mais son 10^e programme d'intervention (2013-2018) montre que l'Agence concentrera ses efforts vers les bassins « dégradés » dont le bon état écologique imposé par la Directive cadre européenne sur l'eau doit être atteint en 2015. « *Les bassins non prioritaires devront attendre plusieurs années et c'est peut-être le cas pour le territoire de la Sensée aval dont l'échéance du bon état écologique est fixée à 2027* » regrette le président de l'Institution interdépartementale.

Depuis Féchain, cinq réunions territoriales ont permis aux intercommunalités concernées de découvrir les tenants et les aboutissants de l'étude hydraulique globale... Globale était aussi l'attente des élus, d'où une bonne écoute et une bonne réceptivité des conclusions et des travaux à réaliser malgré les coûts. « *Nous sommes à un moment clé pour le bassin de la Sensée, le 'méandre' doit être bien négocié pour que les EPCI s'emparent des travaux et engagent la reconquête hydraulique et écologique du bassin* » affirment les élus de l'Institution. Les réunions d'Aubigny-au-Bac, Wavrechain-sous-Faulx ont rassemblé des élus au courant des problématiques, en attente de solutions et ils n'étaient pas difficiles à convaincre. Une réunion plus sensible s'est tenue à Ervillers avec des communautés de communes et des élus « de l'amont » géographiquement éloignés de la vallée. À Baralle, les communautés de communes de Marquion et Osartis ont été informées des coûts élevés des « reméandremets » qui touchent au foncier.

La livraison de la longue étude hydraulique globale marque en définitive le démarrage d'un « très long travail de reconquête ». Comme le dit et le répète Charles Beauchamp: « *On ne peut pas réparer en quelques années tout ce qui a été fait – mal fait? – depuis des décennies* ». Une chose est sûre, les élus de l'Institution « sont des précurseurs »; ils écrivent un nouveau chapitre de l'histoire de la vallée de la Sensée.



Les relations entre les canaux, la nappe, les cours d'eau et les étangs ont été analysées.

Oui au canal! Oui à la vigilance...

Sainte-Olle, ça fait du bien là où ça fait mal! Raillencourt-Sainte-Olle, aux portes de Cambrai, accueillait le 19 septembre une réunion exceptionnelle de la Commission locale de l'eau - Clé - du Sage de la Sensée consacrée au canal Seine-Nord et « aux interrogations du territoire - et 20 communes très concernées - sur les éventuels impacts environnementaux du projet »...

Si le projet Seine-Nord Europe est dans une mauvaise passe, le tenace président de la Clé, Charles Beauchamp, avait refusé d'annuler cette réunion au grand dam de Voies navigables de France quelque peu gênées aux entournures. « *Le pire serait d'abandonner ce projet* » a martelé Ch. Beauchamp en rappelant les 4500 emplois directs sur le chantier entre 2013 et 2017 et les 3200 à l'horizon 2020 grâce à l'avènement des plateformes logistiques (dont Marquion - Sauchy-Lestrée). « *Mettons les problèmes sur la table, l'Europe doit financer au-delà des 6,2%. Je suis optimiste, le rassemblement va payer, Seine-Nord doit se faire* » a poursuivi le président de la Clé. Si la Clé du Sage de la Sensée tient absolument à ce que ce canal se fasse, elle n'en reste pas moins très vigilante et très prudente quant aux garanties hydrauliques et environnementales. « *Les canaux du Nord et de la Sensée ont fait des dégâts et aujourd'hui l'Institution interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée répare* » a encore constaté le président. Plus jamais ça en quelque sorte. Les grandes préoccupations de la Clé touchent l'étanchéité du « futur » canal, le fonctionnement des écluses, la confluence avec le canal de la Sensée et les influences sur le niveau des étangs, les impacts sur les zones humides d'un bassin-versant « très sensible » et véritable château d'eau de la région avec ses 21 millions de mètres cubes prélevés. Pour répondre aux questions « clés », deux intervenants: Benoît Deleu, directeur adjoint de la Mission Seine-Nord et l'hydrogéologue Henri Maillot, président de la commission « hydraulique » de l'Observa-



Une réunion animée par Charles Beauchamps, le président de l'Institution, qui a rappelé l'importance du projet Seine Nord et la nécessaire vigilance du Sage de la Sensée.

toire de l'environnement souhaité par VNF et le ministère de l'Environnement « *pour veiller à la bonne insertion environnementale du canal* ». « *Nous sommes indépendants et transparents*, a insisté H. Maillot. *Nous sommes des incitateurs et nous remettons des avis, des critiques dans les domaines de l'hydraulique, de la biodiversité et des paysages* ». Quelques certitudes: le canal Seine-Nord - 106 kilomètres de long, 8 biefs connectés par 7 écluses - sera alimenté par l'Oise. Pas de prélèvement dans les nappes, la Sensée ne sera pas « mobilisée ». Vingt-cinq kilomètres de berges seront aménagés. L'étanchéité de ce canal reste la grande préoccupation, son « optimisation » étant estimée à 0,66 mètre cube de pertes par seconde. « *Économiser l'eau, préserver les autres usages, rechercher une bonne qualité de l'eau* » a ajouté B. Deleu. La Commission locale de l'eau du Sage de la Sensée a-t-elle toutes les réponses souhaitées? Beaucoup d'éléments de réponses en fait. Henri Maillot reconnaissant que des études

complémentaires (on se penche même sur les « *travaux des anciens avec 8000 feuillets consultés* »), des études approfondies sont encore nécessaires pour comprendre le fonctionnement de la nappe, ses échanges avec les milieux humides notamment. « *Nous devons aller plus loin dans la modélisation en trois dimensions* » a renchéri l'hydrogéologue. Enfin concernant la question récurrente dans la vallée de la Sensée: quel avenir pour le canal du Nord? « *Le bief de Marquion sera maintenu, pour le reste il faudra voir avec les collectivités locales* » a répondu Benoît Deleu. Si le projet Seine-Nord est au point mort, il faut rappeler que le dialogue compétitif pour le choix du constructeur a été engagé en avril 2011... Ce « *constructeur* » que Charles Beauchamp et la Clé du Sage de la Sensée attendent de pied ferme.

Des experts...

Le projet Seine-Nord (plus de 4 milliards d'euros et un dépassement annoncé de plus de 2 milliards!) a également « débordé » au

conseil général du Pas-de-Calais, lors de la session de rentrée du 24 septembre 2012 en présence du préfet du Pas-de-Calais, Denis Robin. « *Projet majeur pour l'aménagement du territoire et le développement durable, chantier exceptionnel, ouvrage attendu, dossier vraiment urgent* » a lancé le conseiller général du canton de Marquion, Julien Olivier, ajoutant au passage que le Département a beaucoup investi pour l'aménagement foncier. Le préfet Robin a tout simplement repris les propos du ministre délégué aux Transports, Frédéric Cuvillier, lors de sa venue à Béthune le 3 septembre 2012 au siège de VNF: « *La procédure d'attribution du contrat ira à son terme... Une mission d'experts se penche sur les montages budgétaires. On attend la remise de leur rapport pour une table ronde avec les financeurs* ». Wait and see. Dans un contexte économique, social périlleux, le Pas-de-Calais et le Nord ne veulent pas rater cette « *chance extraordinaire* » que représente Seine-Nord.

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Donnez votre avis !

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013

Logo of the French Republic and the Artois-Picardy Basin Committee.

DONNEZ VOTRE AVIS

Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisante? Est-ce prioritaire? Important? Ou secondaire? Première d'une série de questions à laquelle le public est invité à répondre dans le cadre d'une consultation sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. Avenir pour lequel les acteurs de l'eau et les experts ont identifié les grands enjeux qui se posent à nous et aux générations futures. Ces enjeux sont étroitement liés les uns aux autres. La réflexion sur ces enjeux (questions importantes) est une étape-clé de l'élaboration du futur plan de gestion des eaux pour les années 2016-2021. Bien que l'échéance puisse paraître éloignée, identifier, dès maintenant, les enjeux essentiels et les principaux défis à relever, permettra de mieux préparer la stratégie pour l'eau et les milieux aquatiques.

Notice d'information, questionnaire et document sur les enjeux de l'eau sur: <http://www.eau-artois-picardie.fr>

La gazette de la Sensée

est réalisée par Les Échos du Pas-de-Calais pour le compte de l'Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée présidée par Charles Beauchamp. Avec l'aide de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie.

Directeur de publication: Charles Beauchamp
Rédaction et coordination: Christian Defrance et Fabrice Thiébaud
Photos: Fabrice Thiébaud
Maquette: Magali Crombez
Impression: Léonce Déprez, Ruitz - 43844 ex.
ISSN en cours

Toutes les réactions, informations sont les bienvenues!
Contactez Fabrice Thiébaud
> Tél. 03 59 73 33 30
> courriel: institution5962sensee@cg59.fr

<http://www.sage-sensee.fr>